

Peine capitale

la peine capitale. Avec leur illogisme, ils sont en faveur de l'avortement, tuer le petit avant qu'il vienne au monde. Mais après qu'il est né, là c'est différent. Le meurtrier qui tue quelqu'un, il ne faut pas lui toucher. Voilà leur politique globale, générale: tuons les innocents et laissons vivre les criminels, les bandits, les meurtriers.

Monsieur l'Orateur, cette théorie, nous ne l'appuyons pas tellement. Alors j'arrive à la question numéro 4, où 44,000 personnes disent que ce n'est pas la méthode qui les fait appuyer la peine capitale au Canada. La question numéro 5, je demande quelle méthode adopteriez-vous? Il y en a qui choisissent la chaise électrique. D'autres suggèrent la chambre à gaz, d'autres la drogue. Droguer quelqu'un comme on empoisonne un chien, ou le *firing squad*...

● (1640)

[Traduction]

M. Benjamin: Que pensez-vous de l'écartèlement?

M. Caouette (Témiscamingue): Je vous les enverrai.

[Français]

M. Fernand E. Leblanc (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Qu'ils viennent donc passer une heure à la Chambre!

M. Caouette (Témiscamingue): Pardon, je n'ai pas compris.

M. Gendron: Qu'ils viennent donc passer une heure à la Chambre!

M. Caouette (Témiscamingue): Mon honorable ami pourrait régler la question aux prochaines élections, il n'a qu'à rester chez lui.

Monsieur l'Orateur, question numéro 6:

[Traduction]

«Si vous êtes opposé à toute forme de peine capitale, quelle solution de rechange proposeriez-vous?»

[Français]

La réponse du public: 168 suggèrent les traitements de réhabilitation et les traitements psychiatriques, «no parole» 1712, et libération conditionnelle 194. Alors sur un total de 68,745, ce n'est pas tellement fort. Ici le pourcentage de ces questions en faveur du *capital punishment* est de 87.6 p. 100.

Alors, quand le solliciteur général ou le ministre de la Justice va à Vancouver, par exemple, dans sa région parler en faveur de l'abolition de la peine capitale, je reçois des lettres par douzaines de la Colombie-Britannique de gens qui favorisent le maintien de la peine capitale. Et récemment, je menais moi-même une espèce d'enquête dans ma circonscription, où j'envoyais un questionnaire à toute la population, non seulement à des gens que je choisisais mais à tout le monde. Sur 813 réponses provenant de ma circonscription, 86.9 p. 100 favorisent le maintien de la peine capitale. Quand je parle de la répartition à travers le pays, pour moi, c'est pas mal la même chose: A Toronto, ceux qui ont été consultés, 87.6 p. 100; chez moi, c'est 86.9 p. 100 et dans la ville de Montréal, il existe des circonscriptions où c'est encore plus élevé que 86 ou 87 p. 100 en faveur du maintien de la peine capitale.

Monsieur l'Orateur, en face de toutes ces demandes, de toutes ces suggestions, ici, au Parlement, si nous avons un gouvernement et des ministres qui présentent à la Chambre un bill tel le bill C-84, je le dis honnêtement, sincèrement, du plus profond de moi-même, ces gens devraient démissionner pour faire de la place pour d'autres, pour qu'enfin nous ayons des gens qui représentent exactement

[M. Caouette (Témiscamingue).]

l'opinion exprimée par leurs électeurs et le peuple canadien. J'ai entendu le solliciteur général me répéter à maintes reprises: Il y a d'autres moyens de protéger la société que la peine capitale. J'attends encore ces moyens-là de protéger la société. A Montréal, je ne sais pas à combien de meurtres qualifiés on en est rendu depuis le début de l'année, et on parle ici, à la Chambre, de la façon de réhabiliter les criminels. On laisse aller un meurtrier sur la rue, il en tue un ou bien il fait des vols à main armée. Encore récemment, un meurtrier a été condamné à l'emprisonnement à vie, il est sorti de prison et on vient de le reprendre parce qu'il a commis un vol à main armée. Et les juges, les avocats ne savent plus que faire de cela.

Récemment, il s'agissait d'un jeune de 14 ans: il n'avait pas été condamné à la peine de mort mais il avait fait un hold-up dans un petit magasin avec un revolver chargé. Le propriétaire s'était défendu. Il a tué le jeune de 14 ans, le juge s'en va sermonner le gars en lui disant: Vous ne pensez pas que pour \$40 volés, vous y êtes allé un peu trop vite. C'est l'intelligence du juge qui lui a dicté cela. Si le montant du vol avait été de \$40,000, cela aurait été mieux que \$40. Le point, ce n'est pas le montant de dollars qui a été volé à cet épicière. Ce qui compte là-dedans, c'est que le jeune était armé jusqu'aux dents. Si le petit propriétaire ne s'était pas défendu, c'est lui qui se serait fait tuer. Le juge ne pense pas à cela. «Vous ne pensez pas que, pour \$40, vous y êtes allé un peu raide.» Il faut un juge innocent pour aller dire cela en pleine cour à un gars qui, pour sauver son être, se fait presque traiter de badaud par un juge qui s'est pensé intelligent à ce moment-là.

Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si je serai accusé d'outrage au tribunal, mais si le juge se reconnaît, il mettra son chapeau. Il y a toujours un «sacré» bout. On arrête les policiers, ils sont aux prises avec des bandits à l'année longue. On en arrête un, on le met en prison, deux heures après, il en est ressorti sous cautionnement. On l'accuse de meurtre, mais on dit: Ton procès n'aura lieu qu'au mois de juillet, alors, on te libère. Passe-nous \$25,000 garantis sur immeuble ou bien demande à ta tante ou à ton oncle de signer la formule. On rencontre le gars sur la même rue, le même trottoir, devant les mêmes policiers. Qu'est-ce qui se produit? On voit ce qui se produit à Montréal. Montréal n'est pas la seule ville en cause.

Une voix: Cela est très exagéré.

M. Caouette (Témiscamingue): Non! Écoutons cela, *exaggeration*. Venez avec moi et je vous le montrerai.

Monsieur l'Orateur, le député de je ne sais pas quelle circonscription ne sait pas que les gars sont libérés presque immédiatement après qu'ils sont arrêtés. Les jeunes délinquants ne restent pas deux heures emprisonnés après avoir commis des vols ici et là, parfois 10 ou 12 vols de suite. On les amène devant le tribunal, et tout de suite on leur dit: Pour la réhabilitation, on prend ta parole. Ne commets plus les mêmes crimes! Et on le met tout de suite dans la rue.

● (1650)

Monsieur l'Orateur, on parle beaucoup de Montréal, mais on rencontre la même chose à Toronto. On retrouve la même chose à Regina et à Vancouver. On manque de justice aujourd'hui. On passe...

M. Benjamin: On a murder charge?